

## 10221 - Le règlement des correspondances adressées aux garçons par les filles

---

### La question

Bon nombre de filles adressent des correspondances aux garçons et expriment à travers les lignes de leurs lettres beaucoup de propos que je salirais ma plume et vos oreilles en les reproduisant. C'est un phénomène qui s'est répandu dans cette société. C'est pourquoi nous nourrissons d'immenses espoirs que vous daignerez écrire un traité qui aborde cette question avec tous les arguments appropriés. J'ai même discuté avec beaucoup d'entre eux sur le danger que représente cette affaire, mais compte tenu de l'étroitesse de mes connaissances due à mes lectures peu étendues, je n'ai pas réussi à les convaincre en dépit de plusieurs tentatives.

### La réponse détaillée

Parmi les objectifs essentiels de l'Islam figure la préservation de la progéniture et de l'honneur. C'est pour cela qu'Allah a interdit la fornication et a prescrit la peine de la flagellation et celle de la lapidation. Il a également interdit l'usage de toutes les voies qui y mènent tel que le tête-à-tête avec une femme étrangère, un regard pécheur, un clin d'œil traître, un voyage sans mahram (sans l'accompagnement d'un proche parent) le fait pour la femme de sortir de chez elle bien parfumée, exhibitionniste et négligemment vêtue, dans le but de s'emparer des cœurs des jeunes, de les séduire et de les détourner de leur religion.

Il en est de même du discours d'un séducteur adressé à une femme et la réponse de celle-ci par des propos de nature à attirer l'autre, à le pousser à nourrir des illusions, à susciter son désir (sexuel et à le faire tomber dans ses filets). Cela peut se passer aussi bien dans la rue qu'à travers une communication téléphonique ou une correspondance épistolaire ou autre. C'est pour ces considérations qu'Allah a interdit aux femmes de Son messager (bénédiction et salut soient sur lui) - bien qu'elles fussent des femmes irréprochables - de perpétuer la conduite anté-islamique et d'utiliser un langage assez doux pour susciter l'espoir d'un homme au cœur malade (hypocrite). C'est pourquoi Il leur a donné l'ordre de tenir un langage correct. A ce propos, le

Très Haut dit : « **Restez dans vos foyers; et ne vous exhibez pas à la manière des femmes d'avant l' Islam (Jâhiliya). Accomplissez la Salâ, acquittez la Zakâ et obéissez à Allah et à Son messager. Allah ne veut que vous débarrasser de toute souillure, ô gens de la maison (du prophète), et veut vous purifier pleinement. Et gardez dans vos mémoires ce qui, dans vos foyers, est récité des versets d' Allah et de la sagesse. Allah est Doux et Parfaitemment Connaisseur.** » (Coran, 33 : 33-34).

Les jeunes hommes musulmans doivent craindre Allah, préserver leur sexe, baisser leur regard, contrôler leur langage et leur plume pour les débarrasser de l'indécence, des propos dégradés, de l'échange de paroles scabreuses avec les jeunes filles et des tentatives menées pour les tromper.

Les jeunes musulmanes doivent, elles aussi, avoir le même comportement, garder leur chasteté, éviter de sortir de chez elles vêtues mais nues (porteuses de vêtements transparents) pour se livrer à l'exhibitionnisme.

Il est rapporté de façon sûre que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **Je n'ai pas encore vu deux catégories de pensionnaires de l'enfer : des hommes munis de cravaches telles des queues de bœuf avec lesquelles ils frappent les gens, et des femmes habillées mais nues et qui marchent nonchalamment la tête parée par des tresses semblables à la bosse inclinée d'un chameau. Celles-là n'entreront pas au paradis et n'en sentiront pas l'odeur. Pourtant son odeur est perceptible à tant ou tant de jours de marche.** » (rapporté par Ahmad et par Mouslim dans le Sahih).

Si les jeunes hommes et les jeunes femmes obéissent à Allah et à son Messager, transcendent les bassesses, s'écartent des voies conduisant aux tentatives et aux endroits douteux, cela sera plus propre et plus pur pour leurs cœurs et plus apte à hisser leur rang et protéger leur société. C'est Allah qui nous assiste.